



PROJETS ÉNERGIE : LES INVESTISSEMENTS RÉGIONAUX

Rapport basé sur une enquête réalisée auprès de régions membres de l'ARE



Assemblée des Régions d'Europe
Commission 1 Économie et Développement régional

Strasbourg, Avril 2011

Assemblée des Régions d'Europe

6, rue Oberlin
67000 Strasbourg
France

© 2011 Assemblée des Régions d'Europe
Tous droits réservés

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou rediffusée sous quelque forme que ce soit, ou par un quelconque procédé, photocopie, enregistrement, stockage et transmission électronique y compris, sans l'autorisation écrite préalable de l'Assemblée des Régions d'Europe et des auteurs respectifs.

Auteur : Justyna Podralska, Coordinatrice politique de la Commission 1 de l'ARE
Coordination : Christina Diegelmann, Coordinatrice principale de la Commission 1 de l'ARE
Assistance: Aline Bartenstein, Assistante de la Commission 1 de l'ARE

ABBREVIATIONS & ACRONYMES

ARE – Assemblée des Régions d'Europe

CHF – Franc suisse

PPCE – Production combinée de chaleur et d'électricité

PIC – Programme d'innovation et de compétitivité

CO2 – Dioxyde de carbone

CECA – Communauté européenne du charbon et de l'acier

BEI – Banque européenne d'investissement

UE – Union européenne

EUR – Euro

7^{ème} PC – 7th programme-cadre pour la recherche et le développement

IEE – Énergie intelligente Europe

TI – Technologies de l'information

KWh – Kilowattheure

ONG – Organisation non-gouvernementale

R&D – Recherche et Développement

AS – Accords sectoriels

PAER – Plan d'action pour les énergies renouvelables

SEK – Couronne suédoise

TABLES DES MATIÈRES

Abréviations et acronymes.....	3
Participants.....	5
Préface.....	6
Résumé.....	9
Une politique intelligente pour une énergie intelligente.....	12
Un soutien financier pour une énergie décarbonnée et compétitive en termes de coûts.....	15
Des conditions cadres pour promouvoir l'investissement en matière d'énergie.....	25
Du laboratoire au marché : une assistance européenne aux projets liés aux énergies alternatives.....	29
Stimuler la demande en investissements dans le domaine de l'énergie.....	33
Coopération et travail en réseau – des contacts pour des contrats.....	36
Conclusions.....	43

PARTICIPANTS

AUTRICHE

Basse-Autriche
Styrie
Vienne

BELGIQUE

Wallonie

BULGARIE

Ruse

CROATIE

Karlovac

DANEMARK

Danemark-du-Sud

ALLEMAGNE

Bade-Wurtemberg

HONGRIE

Békés
Győr-Moson-Sopron

ITALIE

Abruzzes

NORVÈGE

Oppland
Østfold

POLOGNE

Basse Silésie
Grande-Pologne

PORTUGAL

Açores

ROUMANIE

Alba

Braila
Prahova

SERBIE

Voïvodine

SLOVAQUIE

Kosice

SUÈDE

Norrbotten

SUISSE

Berne
Fribourg
Valais

PAYS-BAS

Flevoland

L'ARE remercie l'ensemble des membres ayant participé à cette enquête pour leur témoignage sur les réussites de terrain.

PRÉFACE



L'énergie a toujours été un vecteur important de changements économiques et sociaux. Elle est peut-être même le facteur de progrès le plus déterminant de l'histoire de l'humanité. La découverte du feu a profondément marqué le mode de vie de nos ancêtres. Il a permis aux tribus de migrer vers des continents plus froids et lointains, entraînant ainsi une rapide expansion géographique. Par ailleurs, en leur offrant une

protection contre les prédateurs et en modifiant leurs techniques de construction des habitations, il a permis aux humains de se sédentariser. Les Grecs anciens furent les inventeurs de la roue à eau et, avec les Romains, les premiers à l'utiliser à des fins d'irrigation et de minoterie. Nous savons également que l'énergie a été un facteur clé de la révolution industrielle. L'invention de la machine à vapeur a accéléré le processus d'industrialisation et entraîné une production de masse. Enfin, on peut affirmer que l'énergie est à l'origine de l'Union européenne. En effet, l'objectif de la CECA était de créer un marché du charbon et de l'acier, afin de prévenir tout conflit et de garantir la paix en Europe. L'Euratom fut ensuite créé dans le but de traiter la question de l'énergie nucléaire.

Les changements énergétiques et économiques font partie d'un processus continu et en particulier aujourd'hui que l'énergie joue un rôle crucial dans le développement économique. De la même manière, les transitions énergétiques ont induit par le passé des changements dans les structures économiques et sociales. On peut donc légitimement se demander de quoi demain sera fait : quelles avancées économiques et politiques les nouvelles sources d'énergie amèneront-elles dans les décennies à venir ? L'actuel et prédominant *statu quo* des combustibles fossiles en sera-t-il affecté ? Que se passera-t-il ?

La « croissance verte » est déjà l'un des mots d'ordre de notre temps et une nouvelle économie énergétique pointe à l'horizon. La crise financière a convaincu un grand nombre de régions de l'existence d'un développement économique alternatif, susceptible de garantir un futur plus vert et plus prospère pour l'Europe. Il est aujourd'hui évident qu'en vue de concilier protection de l'environnement et prospérité économique l'Europe doit commencer à s'aventurer hors des sentiers battus. Les nouvelles technologies de production et de transmission énergétique, l'utilisation de diverses sources d'énergies renouvelables et les investissements en matière d'efficacité énergétique ont ouvert la voie à de

nouvelles opportunités pour l'entrepreneuriat et favorisé la création d'emploi. L'innovation nous mène droit vers une ère nouvelle, libérée des énergies fossiles. Quantité de projets énergétiques ont été lancés avec succès pendant la récession économique, prouvant ainsi qu'il est tout à fait possible de concilier les technologies de l'énergie avec une dynamique macro-économique et que « économie d'énergie » rime avec « économies ». L'économie est d'ailleurs en train de se redresser et d'autres projets de ce genre devraient voir le jour. Par ailleurs, la nouvelle stratégie énergétique pour 2020 de l'Union européenne appelle à des investissements d'environ 1000 milliards d'euros, ce qui prouve bien que la révolution verte est en marche. Nous avons désormais une véritable chance d'opérer une transition économique, en délaissant les combustibles fossiles au profit des énergies vertes.


La transformation du panorama énergétique européen dépendra largement de l'implication des régions. Il incombera en effet aux gouvernements infranationaux de déterminer le juste mix énergétique -fioul, gaz, charbon ou énergies renouvelables- en vue de garantir la sécurité énergétique et une croissance économique durable. La mise en œuvre de cette réforme nécessitera un large éventail d'instruments et donc très probablement, d'importants investissements.

Cela étant, les régions font déjà preuve de réussite et de créativité, notamment en utilisant des solutions de financements innovantes et font progresser la révolution verte. Je suis très fier de présenter aujourd'hui l'enquête de l'ARE sur les investissements régionaux en matière de projets énergétiques, qui atteste du leadership territorial en matière de développement d'une croissance verte. Il prouve que les régions sont bien les acteurs principaux de l'application concrète et énergique des engagements politiques pris aux niveaux national et européen. Les régions donnent l'élan nécessaire au développement d'une économie propre dans un environnement politique complexe et en pleine mutation.

Parallèlement au développement de politiques énergétiques, les gouvernements régionaux attirent les investisseurs en mettant à leur disposition des programmes incitatifs prévisibles sur le long-terme, en développant des partenariats et en abordant le problème des obstacles non-économiques, telles que les lourdeurs administratives, ou encore les problèmes de l'accès au réseau électrique, du manque d'informations, de la formation et de l'acceptabilité sociale. Sans une réponse adaptée, de telles barrières risquent de freiner les investissements et donc d'augmenter le coût global des projets énergétiques pour enfin réduire l'efficacité du soutien public.

C'est pourquoi je vous invite cordialement à passer en revue les différentes solutions, financières ou non, déployées par les régions en vue d'atteindre les objectifs de la stratégie énergétique de l'UE pour 2020.

Je vous souhaite une bonne lecture !



Kenneth Backgård

Président du groupe de travail de l'ARE sur le changement climatique et l'énergie

Membre du Conseil régional du Norrbotten

RÉSUMÉ

Cette enquête de l'Assemblée des Régions d'Europe est la deuxième sur le sujet des politiques énergétiques régionales. Alors que l'édition de l'année dernière analysait les différents modes de production et de consommation des énergies renouvelables au niveau régional, ce rapport vise à examiner les différents freins à l'investissement en matière d'énergies propres et de technologies d'économie d'énergie. Il apporte également un éclairage nouveau sur les solutions de financements innovantes dont disposent les autorités régionales en matière de promotion du développement écologique.

Ce rapport s'appuie sur une enquête approfondie menée auprès de régions membres de l'ARE de décembre 2010 à février 2011. Il comprend plusieurs propositions pour l'instauration d'un cadre ferme et cohérent visant à augmenter le nombre d'investissements publics et privés dans les territoires européens.

L'Assemblée des Régions d'Europe recommande tout particulièrement de :

- Promouvoir un cadre politique cohérent sur le long-terme. Les entreprises entrent beaucoup plus facilement en partenariat avec les responsables politiques lorsque la législation est établie de façon prévisible. Une stratégie énergétique régionale à long terme favorise donc la stabilité des marchés énergétiques
- Entrer en contact avec différents acteurs –pouvoirs publics, entreprises privées, institutions financières et organisations bénévoles– afin d'augmenter les capitaux mixtes, d'encourager l'investissement et d'éviter toute dette lors du financement des activités
- Établir des réseaux internationaux et européens de coopération sur la question de l'énergie transfrontalière et ce, afin de résoudre les problèmes énergétiques fondamentaux
- Tirer parti de l'ensemble des possibilités de coopération intra-régionale : travailler de concert avec les législateurs, les entreprises, la société civile, les médias et la communauté scientifique

- Resserrer la coopération avec les municipalités, puisque la majeure partie des émissions de gaz à effets de serre est liée à la production énergétique de nos villes
- Aider les entreprises privées à garantir les dotations initiales et prendre en charge les dépenses préliminaires. Les autorités régionales devraient encourager les preneurs de risques du secteur des affaires qui sont intéressés par le développement et l'application de nouvelles technologies
- Adopter des plans de financement et de non-financement alternatifs et innovants afin de faciliter l'investissement en matière d'énergie, via des contrats de performance énergétique, des accords sectoriels spontanés et des procédures de marchés publics écologiques, par exemple
- Reconnaître qu'il est crucial que l'UE élabore des politiques et des plans d'aide en matière de promotion de l'innovation énergétique au niveau régional. Rationaliser et mieux expliquer les procédures européennes de demande de subventions. Garantir la transparence des conditions d'éligibilité et indiquer le degré d'importance des différents critères dans ces procédures de sélection
- Améliorer la communication sur les instruments d'ingénierie financière tels qu'Elena, Jessica et Jaspers, les nouvelles initiatives conjointes de la Commission européenne et de la Banque européenne d'investissement destinées à financer des activités de pré-investissement, comme les études de faisabilité ou les analyses de marché. Ces sources inédites de financement sont susceptibles de généraliser l'utilisation des fonds structurels et de dynamiser l'investissement local dans le domaine des énergies durables. Elles demeurent pourtant largement méconnues au niveau régional et les exigences techniques y afférant sont importantes.
- S'assurer que les fonds de l'UE versés aux agences régionales et locales de l'énergie -créées dans le cadre du programme Énergie intelligente Europe- seront reconduits lors d'un nouvel exercice financier et donc prolongés après 2013. Dans le cas contraire, encourager ces agences à établir de nouveaux partenariats qui leur permettront de développer des activités commerciales et d'arriver à une autonomie financière
- Faire pression en faveur d'une libéralisation des marchés de l'énergie dans les 27 états membres de l'UE afin de prévenir toute distorsion de concurrence

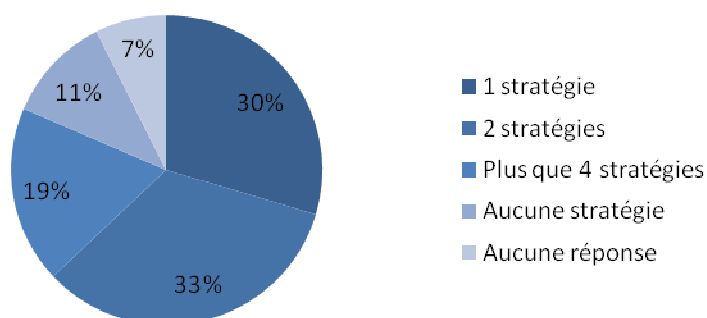
- Augmenter le soutien des régions en matière de politiques de R&D. Les régions dont les politiques de R&D sont bien développées sont plus susceptibles de déclencher la révolution verte, de renforcer leur tissu économique et de renforcer l'attractivité de leur territoire
- Soutenir les pôles de compétitivité énergétiques pour faire pression en faveur de mesures avantageuses pour les entreprises et accélérer la distribution de nouvelles technologies énergétiques sur le marché
- Encourager les activités de recherche, car elles apportent non seulement des solutions dans le domaine des énergies durables, mais facilitent également la gestion énergétique, notamment grâce aux réseaux électriques intelligents, ou encore par le biais du stockage de l'énergie
- Informer les citoyens sur les avantages des énergies propres et les possibilités offertes par les nouvelles énergies : sensibiliser aux questions énergétiques, améliorer les programmes éducatifs et faciliter l'acceptabilité sociale des technologies énergétiques alternatives. Le conservatisme est l'un des plus importants obstacles au progrès en matière d'énergies vertes
- Repenser la communication sur les énergies durables en l'adaptant aux différentes catégories de public. Adopter des systèmes d'information innovants et conviviaux afin d'enrayer l'obsolescence de notre conception de l'énergie

UNE POLITIQUE INTELLIGENTE POUR UNE ÉNERGIE INTELLIGENTE

Les régions s'accordent toutes sur le fait que quelles que soient les politiques adoptées, celles-ci doivent avant tout être stables et simples, afin que les entreprises ne fassent pas les frais de démarches administratives inutiles et puissent rapidement saisir les critères politiques en jeu. 70 % des régions indiquent que la complexité des politiques est l'un des facteurs empêchant les entreprises privées d'investir dans les projets énergétiques. Les politiques en vigueur doivent donc être claires si l'on veut voir une augmentation des dépenses en matière d'énergie et le rôle des gouvernements régionaux dans ce domaine est crucial. Comme le soulignent les régions d'Alba, Kosice, Østfold et la Styrie, l'engagement politique en matière d'énergies alternatives doit être clair et constant pour garantir les investissements et permettre aux entreprises d'innover. Il faut donc non seulement instaurer un ensemble efficace de mécanismes de soutien des entreprises, mais également leur garantir un environnement fiable et prévisible. Une législation fiable et prévisible est plus susceptible de faire naître des partenariats entre les entreprises et les responsables politiques, c'est pourquoi il est nécessaire de garantir l'efficacité de la gouvernance de la capacité institutionnelle.

C'est d'autant plus vrai en ce qui concerne le secteur de l'énergie solaire. Les entreprises considèrent le cycle de vie comme un critère décisif pour l'attribution des financements. Dans le cas de projets énergétiques à cycle de vie étendu, les entreprises optent systématiquement pour des régimes de planification sur le long terme, qui leur garantissent un certain degré de certitude quant à la rentabilité de leur investissement. Aucune entreprise n'investira dans une région dont la situation politique change constamment, car cela menacerait la rentabilité de l'investissement. Comme le fait remarquer la province de Flevoland, si un organe parlementaire subit des remaniements répétés et qu'un nouveau plan en matière d'énergies renouvelables est alors chaque fois développé, les investisseurs seront découragés par cette instabilité politique. Les acteurs privés ont besoin de perspectives à long terme pour justifier leurs investissements.

Combien des stratégies énergétiques régionales avez-vous développées eu ces 10 dernières années?



L'un des principaux outils destinés à assurer la stabilité et la prévisibilité des marchés énergétiques consiste en une stratégie énergétique régionale à long terme. L'objectif de cette dernière est de garantir la sécurité de l'approvisionnement sur le long terme en puisant dans les ressources énergétiques domestiques. Elle maintient également une certaine cohérence entre le développement des projets énergétiques et d'autres politiques. Les nouvelles tendances du marché et les nouvelles technologies sont également intégrées aux différentes sphères politiques par le biais de stratégies énergétiques régionales régulièrement mises à jour (Abruzzes, Karlovac, Norrbotten, Oppland, Ruse et Grande-Pologne). Si l'on en croit les résultats de l'enquête de l'ARE, 33 % des régions interrogées avaient déployé plus de 2 stratégies énergétiques au cours des 10 dernières années. 19 % d'entre elles avaient établi plus de 4 stratégies énergétiques sur la même période, ce qui signifie qu'elles changeaient de politiques énergétiques tous les deux ans et demi environ. On peut en déduire que dans le cas de changements majeurs, ces stratégies n'offraient pas aux marchés de conditions prévisibles et donc, décourageaient les investisseurs. 11 % des régions interrogées n'avaient développé aucune stratégie énergétique. 30 % d'entre elles n'en possédaient qu'une.

La région d' Østfold ajoute que le leadership politique des régions devrait être appuyé par des fonds de recherche suffisants, des programmes de développement nationaux et régionaux, des partenariats appropriés et des initiatives de développement d'études pilotes pertinentes. La voïvodie de Grande Pologne rappelle que le cadre politique régional devrait s'aligner sur les prescriptions de l'UE. La Wallonie et la Basse-Autriche reconnaissent qu'il est crucial d'élaborer des politiques européennes de promotion de l'innovation énergétique. C'est aux autorités pan-nationales qu'il appartient d'ouvrir la voie vers l'avenir et de fournir les feuilles de route quant aux solutions en matière d'énergies nouvelles. Celles-ci inspireront peut-être les autorités nationales et régionales. Les régions de Prahova et Kosice ajoutent que ces recommandations devraient être suivies de plans de financement adaptés. La région de Ruse et la province de Voïvodine affirment que les autorités politiques devraient appliquer des règles en accord avec les règles générales de compétitivité et avec les normes environnementales (utilisation des sols, changement climatique, pollution de l'eau et qualité de l'air). Quant à la Styrie, elle met l'accent sur les mécanismes de libéralisation du marché.

UN SOUTIEN FINANCIER SAIN POUR UNE ÉNERGIE DÉCARBONÉE ET COMPÉTITIVE EN TERMES DE COÛTS

Il est vital que des atouts financiers viennent appuyer la capacité des régions à développer des projets énergétiques de qualité. On pourrait croire que plus un budget énergétique est élevé, plus le nombre de projets énergétiques financés par la région sera grand. L'enquête de l'ARE révèle pourtant que le budget alloué à l'énergie ne détermine paradoxalement ni le nombre, ni l'échelle des initiatives énergétiques régionales. Pour la plupart des régions interrogées, le montant des budgets alloués à l'énergie ne dépassait pas 1 % du budget total.

De même, beaucoup de régions reconnaissent que la crise a directement nui à leurs dépenses en matière d'énergie. L'investissement en matière d'énergie a chuté en raison d'une diminution des marges brutes de l'autofinancement dans les régions d'Alba, Gyor, Voïvodine et la Wallonie. La récession économique mondiale a considérablement freiné les efforts des régions dans leur course aux objectifs d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. La plupart des projets ont été reportés, voire annulés par manque d'argent ou en raison d'une rentabilité prévisionnelle revue à la baisse. En Basse-Autriche, le budget énergétique a brutalement chuté de 30 %.

Les subventions d'état venant compléter le budget énergétique des régions ont elles aussi subi une coupe drastique dans la province de Flevoland. Par ailleurs, la réduction des crédits a résulté en une baisse de l'attractivité et de la rentabilité des investissements en matière d'énergie. Par conséquent, le déploiement des énergies durables et des équipements spécifiques à l'efficacité énergétique ont été différés. L'investissement des activités de recherche a également été revu à la baisse. Les coupes budgétaires semblent plus importantes dans les régions où l'industrie est essentiellement composée de petites entreprises.

D'un autre côté, nombre de régions ont profité des investissements en matière d'énergie pour sortir de la crise financière. La récession économique mondiale les a confortées dans l'idée que la transition vers les énergies vertes était nécessaire. Elles ont par conséquent mis en place des actions décisives pour améliorer leur efficacité énergétique et réduire leurs émissions de gaz nocifs. Plusieurs autorités ont annoncé des dispositifs globaux de relance économique destinés à stimuler leur économie et à reformuler leurs politiques énergétiques non durables et nuisibles à l'environnement. Le canton du Valais a mis en place un dispositif global de stimulation économique en matière d'efficacité énergétique et d'énergie

propres. La région de Békés s'est quant à elle concentrée sur la sécurité énergétique en débloquant des crédits supplémentaires pour des projets présentant une importance stratégique, et en particulier dans le domaine de l'approvisionnement en gaz. Ce choix a facilité la diversification des sources d'énergie et renforcé l'autonomie de la région en matière d'approvisionnement énergétique. La région de Békés a également investi des sommes considérables dans le domaine de l'efficacité énergétique et ainsi contribué à dynamiser le secteur de l'emploi. Dans la région de Karlovac, une réserve annuelle de 100 000 EUR avait été prévue pour 2009 et 2010 afin d'encourager les investissements privés destinés aux projets énergétiques. Cette région a également augmenté le nombre de mesures de soutien qu'elles destinent aux petites et moyennes entreprises. En effet, celles-ci ont été les plus durement touchées par la crise. D'autres projets intégraient des mesures en vue d'améliorer et de développer l'infrastructure énergétique existante, telle que le réseau électrique. En décembre 2008, le budget énergétique du canton de Fribourg a été augmenté de 86 millions CHF dans le but de promouvoir les sources d'énergies renouvelables et de soutenir les projets d'évacuation de chaleur.

L'enquête de l'ARE prouve que, malgré des budgets serrés, les régions investissent beaucoup dans les énergies propres. La part d'investissements privés dans ce domaine varie clairement d'une région à l'autre, selon leurs caractéristiques économiques, leur évolution historique et la performance de l'industrie énergétique locale. Même avec des budgets limités, les régions restent rarement les bras croisés et contribuent activement à façonner une nouvelle réalité énergétique. Elles font preuve de créativité en cherchant des sources complémentaires de financement pour leur budget énergétique. Elles prouvent ainsi qu'il est tout à fait possible de trouver des financements alternatifs en matière de projets énergétiques et qu'il suffit pour cela de « sortir des sentiers battus ». Les régions attirent les investisseurs en s'adressant à différentes institutions publiques, entreprises privées, organisations bénévoles et associations de recherche, du moins à celles qui travaillent déjà dans le domaine de l'énergie et qui pourraient être intéressées par des initiatives communes de financement. Il est également possible de catalyser les ressources financières au niveau pan-national pour augmenter les budgets régionaux.

Manifestement, la part d'investissements privés dans le domaine de l'énergie devrait continuer d'augmenter en même temps que l'UE poursuit la libéralisation de ce marché. Un nombre sans cesse croissant d'entreprises sera attiré par l'expansion continue du marché régional des énergies renouvelables. Bien que seul un petit nombre d'entre elles connaisse les montants des investissements privés, les régions concèdent déjà que le rôle du secteur privé en matière de dynamisation du secteur énergétique à l'échelle locale est prépondérant, et en particulier dans les secteurs de l'isolation des

bâtiments, du remplacement des fenêtres, des panneaux solaires et des chaudières de chauffage (Basse-Autriche, Kosice et Prahova).

Les pouvoirs publics doivent néanmoins soutenir les entreprises privées, en particulier lorsqu'il s'agit de financer les coûts initiaux élevés des projets dans le domaine des énergies renouvelables. Il est donc important de les aider à effectuer ces versements préliminaires. La transition vers les énergies vertes ne se fera pas sans l'effort du secteur public. Les gouvernements vont devoir faciliter cette transition par le biais de mesures fortes et notamment par un ensemble d'interventions de régulation du marché.

Les subventions en matière d'énergie constituent toujours la majeure partie des politiques régionales de financement. L'objectif principal de ces subventions est de maintenir le prix de l'énergie en-deçà des taux du marché pour les particuliers et au-dessus pour les producteurs, afin que les deux partis tirent profit du développement énergétique. Allouées de façon raisonnée, ces subventions contribuent activement à réformer le paysage énergétique, notamment grâce à leurs effets sur le niveau de production et la nature de l'énergie produite. Il arrive cependant qu'elles aient l'effet inverse et empêchent les marchés d'adopter les solutions énergétiques les plus efficaces ou en d'autres termes, il leur arrive de soutenir des politiques énergétiques nuisibles à l'environnement. On comprend d'autant mieux pourquoi il est primordial de bien choisir les critères d'attribution de ces subventions. Si l'on attend de ces subventions qu'elles provoquent un changement positif, les critères d'attribution doivent toutefois donner la priorité absolue à la protection de l'environnement. Notre enquête démontre que les régions ne tiennent pas toujours compte des normes environnementales et que dans certains cas, l'urgence des projets prime encore sur leurs avantages en termes d'économie d'énergie et de création d'emplois.

La région de Vienne privilégie dans ses appels à projets la mobilisation de sources d'énergies durables et l'amélioration de l'efficacité énergétique. Dans le cadre de l'« Appel à l'innovation écologique de 2011 », les pouvoirs publics s'engagent à soutenir des projets dont les bienfaits sur l'environnement sont manifestes. Parmi les critères d'éligibilité, on retrouve les domaines suivants :

- Les technologies de recyclage
- La gestion du cycle de vie, l'utilisation optimale des ressources et la production d'énergies propres
- Les systèmes de mesure et d'alerte rapide et la surveillance de l'environnement
- Les TI écologiques

- La gestion de l'énergie
- Les solutions durables de mobilité

On retrouve parmi les instruments destinés à stimuler le secteur privé un système de certificats verts. La Wallonie décerne ces derniers aux entreprises privées qui développent des projets dans le domaine de l'énergie photovoltaïque et de la production combinée. Cette région a également instauré un fonds énergétique spécial qui permet d'entreprendre des travaux de rénovation de bâtiments privés, comme l'isolation des toitures, murs et sols, ou encore l'installation de pompes à chaleur. L'autorité régionale accorde une subvention pour la rénovation des bâtiments municipaux, provinciaux et régionaux, ou encore des écoles et des hôpitaux. Une bonification d'intérêt de 50 % est appliquée aux projets énergétiques. Elle se monte à 30 % pour les audits énergétiques et la production combinée de chaleur et d'électricité (PPCE). Dans la région de Grande Pologne, l'investissement en matière d'énergie est soutenu par le Fonds régional pour la Protection de l'Environnement et la Gestion de l'Eau. Ce fonds permet aux entrepreneurs locaux d'obtenir des subventions préférentielles et de faciliter le remboursement de leurs crédits bancaires. La région des Açores met à disposition une subvention similaire appelée SIDER.

Nombre de régions font également appel à leurs agences pour promouvoir les investissements dans le domaine de l'énergie. L'une des tâches d'INNOVATION Norvège est ainsi d'attirer de nouveaux investisseurs sur le territoire norvégien. Cette agence a été créée récemment en remplacement d'autres institutions, à savoir le Conseil du Commerce de Norvège, l'Office national du Tourisme de Norvège, le Fonds pour le Développement régional et l'Office consultatif gouvernemental pour les inventeurs, dont elle assume désormais les fonctions. Cette agence possède des bureaux dans le monde entier et offre une vaste gamme de services à ses clients norvégiens comme étrangers. Elle offre gracieusement des conseils d'ordre général aux exportateurs. Les services spécifiques de marketing sont, quant à eux, facturés. Cette agence applique un programme clair de financement des bioénergies dans le secteur agricole. Elle développe des stratégies pour les projets d'incitation à l'exportation, organise des colloques et des séminaires et offre une assistance technique aux projets de démarrage d'entreprises.

« Invest in Norrbotten » est une agence dont le but est d'attirer les entreprises dans la région et ce, afin de créer des emplois. Ce projet est cofinancé par le Conseil général, douze municipalités et le Fonds européen de Développement régional. L'agence prévoit un investissement d'environ 200 milliards SEK d'ici 2020. Le développement des énergies propres représente 32 % des dépenses prévisionnelles. « Invest in Norrbotten » a également pour tâche d'analyser les atouts naturels, technologiques et

commerciaux de la région et de les commercialiser auprès des investisseurs nationaux et internationaux. Cette agence informe les entreprises privées sur les opportunités d'investissement de la région, mais aussi de chaque municipalité.

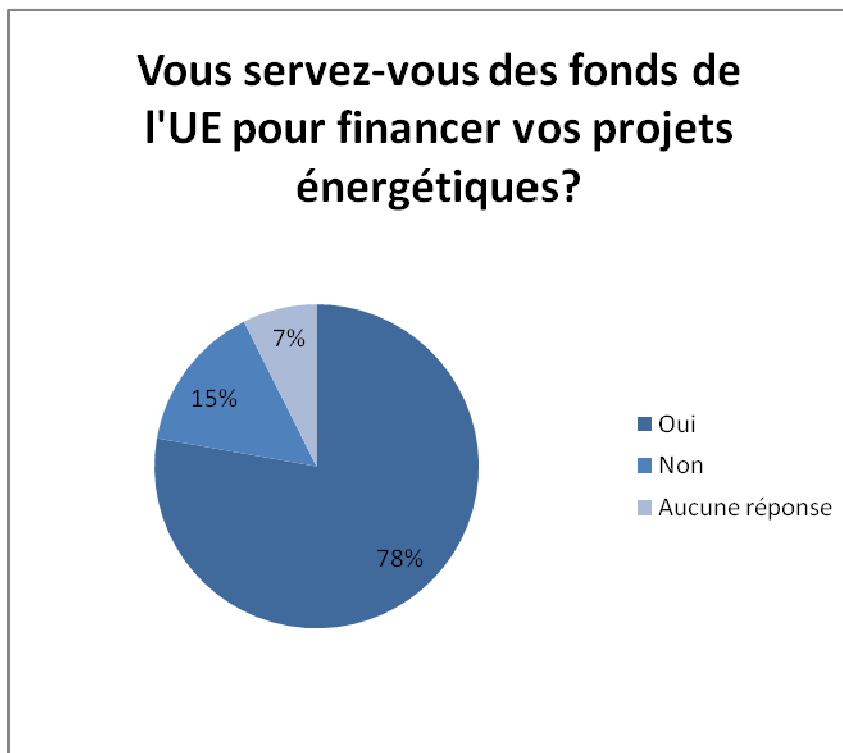
L'investissement en énergie prévu par les Açores pour la période 2010-2014 devrait se chiffrer à 116,7 millions EUR, et aura pour objectif de dynamiser la production électrique à partir d'énergies renouvelables. D'ici 2014, celles-ci représenteront 52 % de la production électrique totale. Sur cette île, le potentiel du secteur des énergies propres, en termes de développement des entreprises, reste largement inexploité. Afin d'accélérer l'investissement dans ce domaine et de délivrer ce potentiel, le gouvernement a créé une agence appelée APIA. Le but de cette agence est d'attirer les investisseurs étrangers du monde entier et d'accroître leur participation aux projets énergétiques. L'APIA dirige les entreprises vers les investissements appropriés et se charge de contacter le gouvernement pour tout financement supplémentaire.

Le gouvernement de Voïvodine a créé le Fonds VIP dans le but de consolider l'entreprenariat local. Par ailleurs, une agence de développement régional a été établie dans chacune des grandes villes de la région en vue d'encourager les investissements de projets dans le domaine des énergies propres. Ces agences sont toutes reliées au SIEPA : l'Agence serbe d'investissement et de promotion de l'exportation.

LES ACCORDS SECTORIELS

Il existe un autre moyen de dynamiser l'application des projets énergétiques : les contrats de performance énergétique. La région de Prahova développe actuellement ce système. L'objectif des contrats de performance énergétique est d'accélérer et de gonfler les investissements grâce à l'argent économisé par les entreprises privées sur leur consommation énergétique. Les bénéfices que les régions pourraient tirer d'un pareil système sont énormes. En modernisant les équipements obsolètes ou en les remplaçant par des technologies plus efficaces, les régions disposent d'une production de meilleure qualité/fiabilité pour un coût d'entretien réduit. Les contrats de performance énergétique permettent aux régions de développer des projets dans le domaine de l'efficacité énergétique, y compris en l'absence de fonds publics, ce qui signifie que même en période de restrictions budgétaires, les régions peuvent se permettre d'améliorer leurs technologies. De plus, la modernité et l'efficacité des systèmes énergétiques sont une plus-value pour les bâtiments régionaux et augmentent de ce fait leur valeur marchande tout en renforçant l'attractivité de leur territoire.

Les entreprises peuvent également parvenir à l'efficacité énergétique par le biais d'accords sectoriels spontanés. Depuis 2000, la Wallonie négocie des accords professionnels spontanés dans le but d'accroître l'efficacité énergétique des principaux secteurs industriels de la région (AS). Ces accords montrent bien l'étendue des efforts fournis par l'industrie dans l'optique de réduire ses émissions de CO2 et d'améliorer sa performance énergétique. En contrepartie, les régions offrent leur soutien financier et administratif aux entreprises privées. Cette initiative facilite la mise en œuvre du système européen d'échange de quotas d'émissions de gaz à effet de serre, qui compte déjà 127 entreprises dans cette région.



Enfin, les fonds de l'UE permettent d'alimenter les budgets énergétiques régionaux et de renforcer la capacité de financement des régions dans le domaine des projets énergétiques. Ces fonds pourraient servir à combler le gouffre financier ou encore à assurer la disponibilité des fonds existants. 75 % des régions interrogées lors de l'enquête déclarent utiliser les fonds de l'UE pour garantir le développement sur leur territoire de technologies énergétiques moins chères, plus propres et plus fiables. Seuls 14 % des régions sondées affirment ne recourir à aucun mécanisme de financement de l'UE.

Le Fonds européen de Développement régional semble être le plus utilisé des mécanismes de soutien des fonds structurels de l'UE, suivi du Fonds social européen, respectivement 80 % et 45 % des financements régionaux en matière d'initiatives énergétiques. Il faut cependant noter que les fonds structurels sont utilisés de manière inégale au sein des différentes régions. 60 % des projets

énergétiques sont financés par les fonds structurels dans 25 % des régions interrogées. 46 % des régions interrogées affirment que les fonds structurels ne financent pas plus de 20 % de leurs projets.

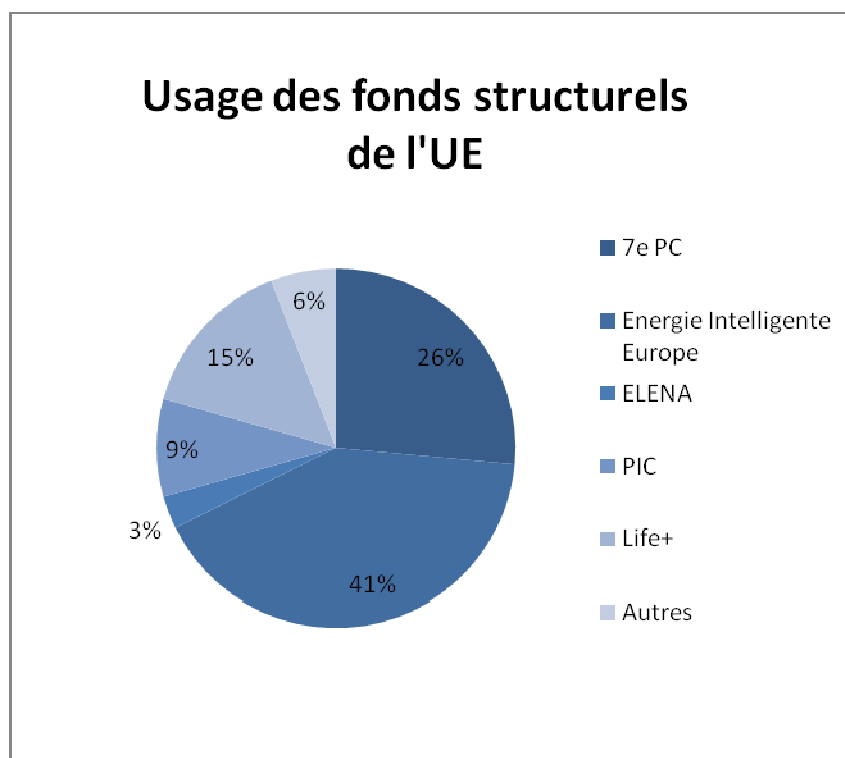
Les fonds structurels représentent une source vitale de financement, surtout dans les régions d'Europe du sud et de l'est. On voit bien là que les projets dans le domaine des énergies durables jouent un grand rôle dans l'éradication des disparités économiques entre les territoires européens et dans le développement équilibré et harmonieux de l'UE. La région de Prahova reconnaît que le nombre de projets énergétiques entrepris par la région est étroitement lié à la disponibilité des fonds structurels.

L'enquête montre aussi que les initiatives conjointes d'assistance technique telles que Jaspers, Elena ou Jessica - initiatives menées par la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement - sont encore méconnues dans un grand nombre de régions. Le rôle de ces programmes est pourtant crucial pour l'évaluation de ces projets. Ces initiatives financent une multitude d'activités qui doivent être conduites préalablement à l'investissement, telles que les études de faisabilité, les conseils techniques, l'analyse coût-bénéfice ou encore l'analyse de marché. Elles peuvent donc servir à augmenter le montant de l'investissement disponible. De ce fait, elles permettent aux régions de couvrir le coût global des activités qui ne peuvent être financées par les fonds structurels, mais qui sont néanmoins nécessaires au bon déroulement d'un projet. À cet égard, elles devraient bénéficier des fonds de l'UE en matière d'énergie.

Seuls 5 % des régions interrogées affirment avoir déjà utilisé Jaspers ou Jessica, contre 24 % qui affirment manquer d'expertise et de connaissances sur les projets énergétiques qui pourraient être développés pour prétendre aux fonds structurels de l'UE. Cette situation peut s'expliquer de plusieurs manières. En premier lieu, les initiatives conjointes sont des programmes récents et étant donné que leur efficacité et leur cohérence n'ont pas encore été évaluées, les régions sont parfois réticentes à les utiliser. Par ailleurs, ces programmes financent des projets dont le contenu technologique conséquent exige une connaissance approfondie de l'ingénierie financière. Si le Conseil régional venait à manquer d'experts, les initiatives conjointes de la CE et de la BEI pourraient sembler trop complexes à de simples administrateurs. Enfin, il faut absolument améliorer la communication sur ces initiatives. Un grand nombre de régions ignore encore qu'il est possible de financer leurs projets énergétiques grâce à ces programmes, voire que de tels programmes existent.

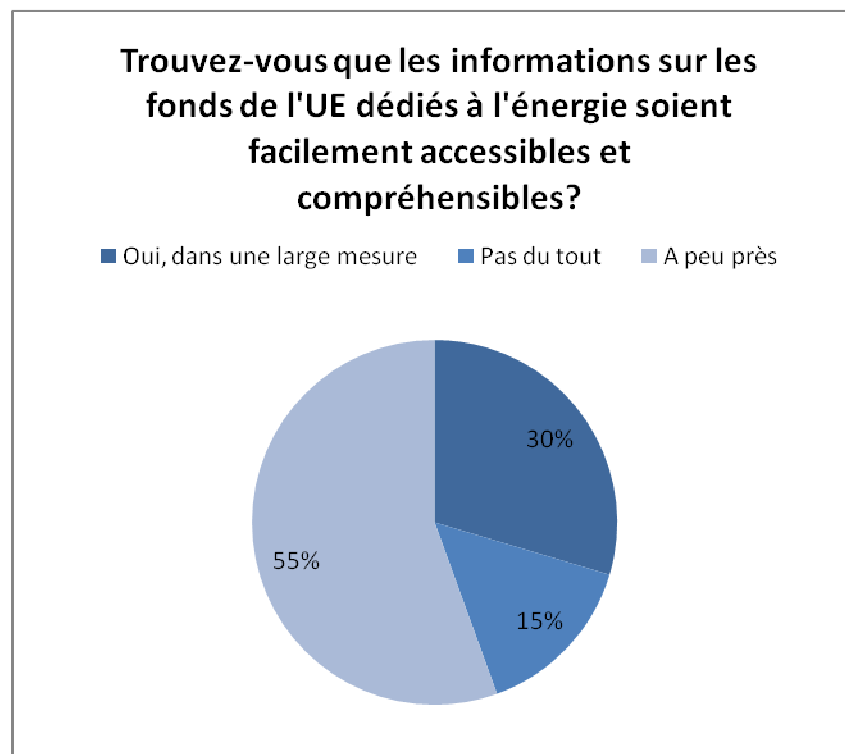
Quant aux programmes sectoriels, les résultats de l'enquête montrent que le 7^{ème} programme-cadre de recherche et développement (7^{ème} PC) est plus connu des régions que le Programme d'Innovation et de

Compétitivité (PIC). En effet, 50 % des régions interrogées rapportent que leur région a réussi à accéder au 7^{ème} PC contre 17 % seulement pour le PIC. Les régions ont également recours aux programmes « Énergie intelligente Europe » et Life + (respectivement 78 % et 28 % des régions interrogées)



L'enquête souligne aussi l'existence d'une multitude d'obstacles empêchant les régions d'utiliser les fonds de l'UE pour les projets énergétiques. Le manque d'informations semble en être la raison principale. Seuls 29 % des régions trouvent les informations sur les fonds de l'UE en matière de projets énergétiques compréhensibles et faciles d'accès. 54 % trouvent que ces informations sont relativement accessibles contre 14 % estimant qu'elles sont difficiles à comprendre et peu ou pas du tout disponibles. À ce jour, il existe une large gamme de financements disponibles via l'UE pour les différentes phases de développement et de mise en œuvre des projets et ce, pour un large spectre de bénéficiaires. La question n'est pas de savoir si l'Europe possède les moyens de financer les projets énergétiques (puisque'elle les a), mais de déterminer si cet argent est correctement utilisé et si les informations sur ces fonds sont faciles d'accès. Comme le souligne La Styrie, il serait bon de pouvoir jouir d'une vue d'ensemble sur les différentes options de financement et sur les différences entre celles-

ci, d'autant que le portefeuille des financements possibles en matière de projets énergétiques est d'une rare complexité et qu'il couvre un très grand nombre de programmes.



Par ailleurs, les critères de sélection pour chacune de ces options sont drastiques et les règlements extrêmement stricts. Il est par conséquent très difficile d'obtenir des financements de l'UE. Les critères d'éligibilité et les règlements devraient donc être clairs et directs. Selon la Basse-Autriche, le processus de sélection doit absolument répondre à trois impératifs, il doit être : simple, rapide et administrativement allégé. Les régions de Flevoland, de Basse-Autriche et d'Ostfold recommandent la création d'un guide complet répertoriant les critères de sélection et définissant leur degré d'importance dans le processus d'évaluation.

L'enquête montre que 32 % des régions postulant aux fonds de l'UE en matière d'énergie éprouvent des difficultés à mettre en œuvre un bon projet ou encore à remplir les formulaires de candidature. La raison principale de ce problème réside dans le manque d'informations sur ce qu'est un « bon projet » et les normes auxquelles il doit répondre. En améliorant la procédure de sélection et en assurant sa transparence, les autorités régionales pourraient certainement développer des projets plus pertinents et donc de meilleure qualité. Si l'on en croit la région d'Ostfold, cela permettrait également de rationaliser les décisions prises ultérieurement et relatives à l'association de multiples projets. En étant plus au fait des critères d'éligibilité, les régions pourraient rapidement évaluer leur aptitude à développer un bon projet et estimer s'il est judicieux ou non de postuler aux financements. Elles gagneraient ainsi un temps précieux, temps qu'elles n'auraient pas à passer à remplir des formulaires et à monter un projet voué à l'échec dès le départ.

D'après l'enquête, le plus grand obstacle que rencontrent les régions en matière d'utilisation des fonds de l'UE est sans conteste la charge administrative. La plupart des Conseils régionaux ne peuvent se permettre de créer un service spécialement dédié à ces tâches, soit collecter les informations sur les fonds disponibles via l'UE, transmettre ces informations aux acteurs concernés et les aider à remplir les formulaires de candidature. 40 % des régions interrogées admettent manquer de ressources humaines pour diriger ou simplement participer à un projet en raison de l'engagement ferme exigé par ces projets. L'autre problème consiste à trouver des partenaires adaptés au projet (pour 40 % des régions) dans des délais courts (36 %). Les régions affirment que l'aide de l'ARE, le plus large réseau indépendant des régions dans la grande Europe, pourrait leur être précieuse dans cette recherche.

Par ailleurs, les régions ressentent les règles d'éligibilité et de cofinancement comme des contraintes. Beaucoup d'entre elles se plaignent que les fonds de l'UE rendent toute coopération avec le secteur privé difficile lorsqu'il s'agit de développer un projet énergétique. Les régions de Braila et Kosice soulèvent un point intéressant en critiquant le fait que les fonds ne sont pas appropriés. Elles estiment également que les conditions d'éligibilité sont inadaptées aux projets énergétiques.

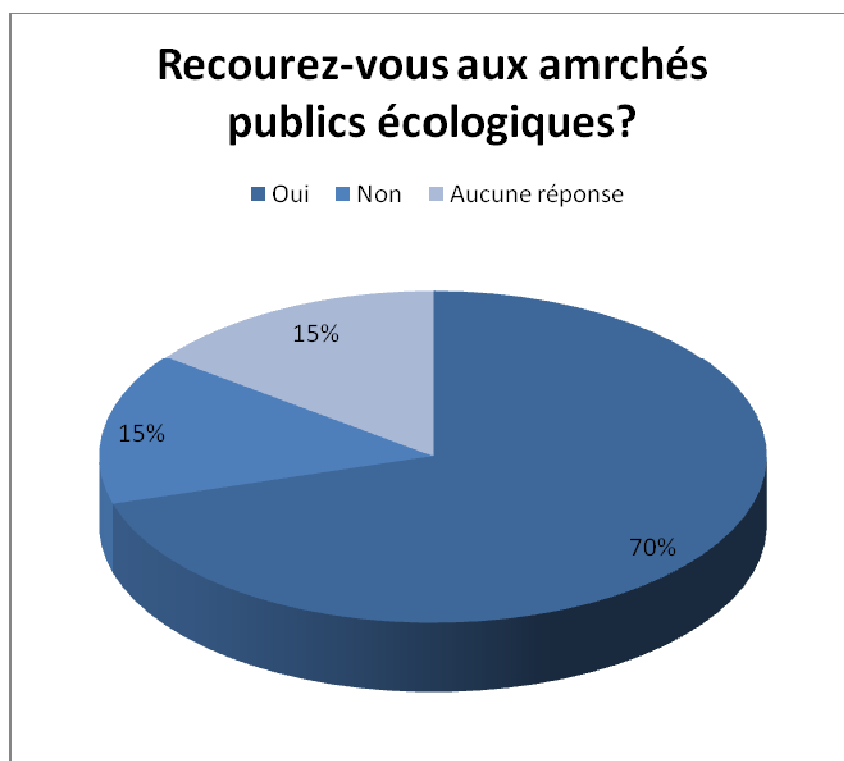
DES CONDITIONS-CADRES POUR PROMOUVOIR L'INVESTISSEMENT EN MATIÈRE D'ÉNERGIE

Mécanismes de soutien financier exceptés, le montant des dépenses en matière d'énergie et la prospérité économique censée en découler dépendent fortement d'un ensemble de facteurs subsidiaires. Le développement de marchés énergétiques libres et ouverts en fait partie. Un cadre réglementaire tolérant et adapté au marché renforce la concurrence et aide à prévenir certains types de distorsion. Pourtant, malgré le progrès accompli ces dernières années en matière d'ouverture des marchés, des problèmes subsistent et le processus de libéralisation n'a pas encore totalement abouti au niveau européen. Comme l'indiquent la plupart des régions, si les règles de concurrence étaient appliquées de la même manière dans tous les pays, l'ensemble des obstacles du marché s'effondreraient, la compétition économique serait plus saine et de nouvelles solutions d'investissement verraient le jour. Par conséquent, il serait judicieux d'étendre l'utilisation des mécanismes de marché.

Les politiques tarifaires sont également susceptibles d'influer sur l'investissement en matière d'énergies propres, en raison de leur tendance à augmenter ou réduire la demande en divers combustibles et leur approvisionnement. Les politiques tarifaires énergétiques devraient donc figurer parmi les politiques régionales clés du développement d'énergies propres. L'enquête de l'ARE montre pourtant que les politiques tarifaires énergétiques de l'Europe des 27 sont loin d'être parfaites. Dans certains pays de l'UE, l'état contrôle toujours les prix de l'électricité et du gaz tels qu'ils sont facturés aux utilisateurs finaux. Cependant, avec la lente ouverture des marchés de l'électricité et du gaz, les pays de l'UE appliquant des politiques tarifaires fixes subiront une pression croissante et laisseront les forces du marché décider des prix.

Il existe un autre moyen (non financier) de promouvoir les investissements privés en matière d'énergie, par le biais des marchés publics écologiques. Selon l'enquête de l'ARE, les plans de marchés publics intègrent déjà des critères écologiques dans 68 % des régions. L'achat public accélère considérablement l'investissement dans le domaine de l'écologie puisqu'il induit de profonds changements de demande et d'approvisionnement sur le marché de l'énergie. Les gouvernements locaux et régionaux sont les plus gros acheteurs de produits et services en Europe. Ils génèrent ainsi une demande en matière d'efficacité énergétique et adressent un message positif aux fournisseurs dans ce domaine, ce qui facilite l'instauration d'un marché fort, prévisible et fiable. Puisque les entreprises privées profitent d'un soutien public important, elles sont vivement encouragées à développer davantage leurs activités commerciales et à réduire le coût de leurs produits et services. S

les produits et services en matière d'efficacité énergétique sont financièrement accessibles, les citoyens s'y intéressent et la demande publique augmente à nouveau.



Par ailleurs, les procédures de passation de marchés publics permettent aux régions de réduire leurs émissions de CO2 ainsi que leur consommation énergétique, ce qui devrait entraîner une augmentation des gains, parallèlement à la création de nouvelles économies publiques. Par conséquent, les communautés régionales gagnent en visibilité, tant intérieure qu'extérieure, et se placent en leaders de la révolution écologique.

Il est capital d'effectuer un travail de sensibilisation à l'efficacité énergétique et aux sources d'énergies renouvelables auprès d'un large panel d'acteurs régionaux. Les politiques régionales visant à accélérer les investissements en matière d'énergie devraient également intégrer ce travail à leurs objectifs clés. Il est primordial d'établir des capacités institutionnelles en vue d'accroître les connaissances des régions en matière de pratiques phares d'efficacité énergétique et des effets des sources d'énergies renouvelables sur l'environnement, l'économie et la société. Les informations sur les questions énergétiques doivent être diffusées à une grande variété de publics par le biais d'approches sur-mesure et innovantes. Par ailleurs, les régions reconnaissent qu'il est nécessaire de recourir à l'ensemble des médias pour sensibiliser les citoyens sur les questions énergétiques et stimuler la demande en matière d'énergies propres et de produits relatifs à l'efficacité énergétique. Les régions interrogées dans le cadre de l'enquête de l'ARE ont donné une multitude d'exemples de leur réussite en matière de sensibilisation et de communication sur le sujet de l'énergie.

La région des Abruzzes cherche à sensibiliser ses citoyens sur le sujet des énergies renouvelables par le biais de programmes éducatifs. Chaque année, l'autorité régionale organise un concours scolaire sur le thème de la promotion des énergies propres et de l'efficacité énergétique. Dans le cadre du projet « Energiochi », on a demandé à de jeunes élèves de réaliser des courts-métrages, des peintures ou tout autre travail artistique en rapport avec la question énergétique. Cette initiative rencontre un succès phénoménal. Très vite, la problématique de l'énergie s'installe au cœur des projets des élèves. Ce concours leur permet d'acquérir des connaissances sur les problèmes de précarité énergétique et sur les moyens d'accroître l'efficacité énergétique. Les enseignants tirent également beaucoup de bénéfices de ce projet. Ils apprennent à communiquer de façon conviviale avec leurs élèves sur des questions énergétiques complexes. L'objectif du projet "Energy is all around us" (« L'énergie nous entoure ») de la région de Voïvodine est de dynamiser, populariser et systématiser les connaissances sur le sujet de l'énergie. Ce projet a été mené sur l'année scolaire 2009/2010. Son objectif était d'attirer l'attention des jeunes sur le problème de la précarité énergétique. Le public auquel il s'adresse a été sélectionné avec beaucoup de soins. La région est convaincue qu'il incombe aux jeunes d'amorcer la transition énergétique, ce qui est tout à fait logique étant donné que cette génération risque fort d'être confrontée à des problèmes d'accès aux ressources énergétiques qui sont la conséquence directe de notre conduite actuelle. On a demandé à des élèves du primaire et du secondaire de donner leur avis sur la meilleure manière de surmonter les problèmes de sécurité énergétique et de les exprimer au travers de travaux créatifs tels que rédactions, arts visuels ou présentations multimédias. Une assistance en ligne a été mise à disposition des écoles concernées via un système moderne de téléenseignement par Internet.

Les régions reconnaissent également qu'il est important de disposer de politiques de communication efficaces pour inciter des acteurs privés à investir dans le domaine de l'énergie. D'une part, la demande en énergies propres ne peut augmenter que si les citoyens sont informés sur les bénéfices énergétiques des énergies propres. D'autre part, l'échelle et la nature des investissements consentis par les entreprises privées dépendra de leur compréhension des possibilités offertes par le domaine de l'énergie. Le terme est lâché, c'est bien la communication le véritable moteur de l'énergie. Il serait pourtant faux et réducteur de croire qu'il suffit de communiquer. L'efficacité de cette communication est tout aussi importante. Communiquez trop ou trop peu et les entreprises n'investiront pas. Il est par conséquent vital d'employer des solutions de communication innovantes pour garantir la bonne compréhension de ces informations.

Les moyens modernes de communication jouent un rôle particulièrement important en ce qui concerne l'économie des énergies intelligentes. Internet est l'un des moyens de communication les plus populaires et les plus usités. Il fait maintenant partie intégrante de nos vies et son potentiel de stimulant de l'offre et de la demande en énergie est conséquent et son importance indéniable. 88 % des régions ayant participé à l'enquête de l'ARE font déjà des TIC un atout majeur de leurs politiques énergétiques et utilisent Internet pour informer rapidement les différents acteurs sur les actions entreprises dans le domaine de l'énergie. 54 % des régions affirment utiliser leurs journaux officiels pour diffuser des informations aux professionnels de l'industrie sur la législation en vigueur dans le domaine des nouvelles énergies ou encore sur les marchés publics.

La province de Basse-Silésie affirme par ailleurs que les stratégies de communication en matière d'énergie doivent s'appuyer sur une fréquente interaction entre les individus à tous les niveaux. C'est la raison pour laquelle cette province organise des réunions entre les municipalités et les entreprises. Elles les informent sur la disponibilité des fonds dédiés à l'énergie. À cet effet, la région de Braila organise des tables rondes qui permettent aux responsables politiques et aux spécialistes de l'énergie d'établir un dialogue fructueux et d'établir une coopération bénéfique. Les tables rondes sont destinées à faciliter la compréhension des intérêts, des inquiétudes et des préoccupations de chacun.

58 % des régions font déjà appel aux tables rondes sur le sujet de l'énergie. Les autres moyens de communication incluent : les agences régionales de l'énergie (pour 58 % des régions), les campagnes de sensibilisation du public (50 %), les activités développées par les chambres régionales de commerce (42 %), les médias locaux (38 %), ou encore les expositions et salons (38 %). Les régions de Győr, de

Flevoland et de Wallonie insistent sur le fait que l'information devrait toujours être adaptée au public ciblé. Par conséquent, elle devrait être simple pour un large public et techniquement plus précise pour les professionnels et spécialistes. La région de Wallonie a déployé à cet effet des points d'information (« guichets de l'énergie ») mettant à disposition des professionnels et des particuliers des conseils personnalisés sur le sujet de l'énergie.

DU LABORATOIRE AU MARCHÉ : UNE ASSISTANCE EUROPÉENNE AUX PROJETS LIÉS AUX ÉNERGIES ALTERNATIVES

Le soutien dans le domaine des technologies de pointe est un élément clé des politiques de croissance durable. La technologie est une condition *sine qua non* de tout projet que l'industrie de l'énergie décide de lancer sur le marché. Elle garantit en effet la sûreté de son exploitation commerciale. Si les produits ou les services ne sont pas technologiquement et commercialement viables, les entreprises ne seront certainement pas prêtes à investir.

On comprend bien qu'il est vital d'appeler au soutien régional dans le domaine des politiques de R&D. La recherche et le développement devraient être au nombre des domaines clés de l'action gouvernementale, de par leur capacité à encourager l'innovation, à diriger les efforts vers des produits prometteurs et à améliorer leur viabilité technologique et commerciale.

On espère également qu'une augmentation des investissements dans la recherche sur les énergies propres et l'efficacité énergétique donnera un nouveau souffle à une compétitivité européenne en plein déclin. L'investissement dans le domaine de l'écologie a récemment connu une énorme expansion géographique. Il y a de cela quelques années, quand on parlait d'énergies propres, on pensait aux éoliennes danoises, à l'énergie solaire espagnole ou encore à la biomasse norvégienne. Depuis, l'industrie écologique s'est pourtant développée hors de l'Europe dans des pays tels que la Chine ou l'Inde. Il est donc crucial de garantir la compétitivité du secteur énergétique européen en augmentant notre capacité de recherche et en développant les marchés de l'énergie verte. L'innovation est à n'en pas douter le moteur de la croissance économique, de la productivité et de la création d'emplois.

Les résultats de notre enquête confirment que le développement d'une économie écologique va de pair avec l'innovation. Les résultats montrent que l'investissement en matière d'énergie est généralement plus important dans les régions dont les politiques de R&D sont bien développées. Ces régions prouvent qu'elles ont réussi à amorcer la révolution écologique, à renforcer leur tissu économique et à augmenter l'attractivité de leur territoire. Elles démontrent également que les politiques de recherche dans le domaine de l'énergie ne doivent pas seulement être intelligentes, mais aussi locales. Des exemples de cette réussite sont présentés ci-après.

Le gouvernement des Açores développe actuellement le projet "Green Island" (« Île verte ») en partenariat avec les autorités d'état et l'Institut de Technologie du Massachusetts. Il s'agit d'une

initiative innovante dont l'objectif est de développer de nouvelles méthodologies et d'identifier des solutions rentables en vue de favoriser les ressources énergétiques domestiques, à savoir les énergies éolienne, biomasse et géothermique. L'objectif global du projet est de minimiser la dépendance de l'archipel en combustibles d'importation. Grâce aux énergies renouvelables, les deux îles de Flores et São Miguel seront bientôt autonomes en électricité. Par ailleurs, ce projet attache une grande importance à l'amélioration de l'efficacité énergétique en vue d'atteindre les objectifs de sécurité énergétique et d'éviter les ruptures d'approvisionnement en combustibles. Il cherche également à promouvoir l'utilisation de véhicules électriques publics et privés. Le développement et la commercialisation de véhicules électriques prend tout son sens dans les régions insulaires, en raison des courtes distances à couvrir. C'est aussi la raison pour laquelle la société General Motors est fortement impliquée dans ce projet.

La région de Voïvodine coopère étroitement avec des universités locales et internationales et finance des projets destinés à évaluer le potentiel énergétique domestique. Elle augmente ainsi le nombre d'activités de recherche sur son territoire. Elle encourage également les universités locales à participer aux projets du 7^{ème} PC.

Les régions nordiques confirment leur position de leader en matière de recherche énergétique. La région d'Oppland par exemple, a fait partie du cluster « Arena Bio-energy ». L'objectif de cette initiative était d'évaluer le potentiel des régions intérieures fortement boisées en énergie biomasse. La coopération entre les universités, les entreprises et les autorités publiques devait être resserrée à cet effet. Ce projet tendait également à adopter et à diffuser des technologies bioénergétiques innovantes, à analyser l'interdépendance entre technologie et marché des combustibles, à évaluer une variété de risques liés à l'utilisation des bioénergies et enfin à élaborer des stratégies régionales en vue d'établir un équilibre entre énergie, alimentation et développement durable.

L'Université d'Ostfold soutient le projet ERA-net, une initiative européenne dont l'objectif est de coordonner la recherche sur les réseaux électriques intelligents. Ce projet permet à la région de coopérer de façon productive avec des environnements étrangers à forte expertise et l'aide à installer en Europe des pôles majeurs d'expertise dans le domaine des réseaux électriques intelligents. Bien que la Norvège soit extérieure à l'Union européenne, ce projet démontre à quel point le rôle des régions peut être déterminant pour atteindre les objectifs européens. Il est primordial d'établir avant tout des réseaux électriques intelligents pour atteindre les ambitieux objectifs suivants : réduction de 20 % des émissions de gaz à effets de serre, augmentation de 20 % de l'efficacité énergétique et de 20 % de

l'utilisation des sources d'énergie renouvelables d'ici 2020. Ces objectifs ne seront atteints qu'à condition de développer une nouvelle architecture de réseau 100 % numérique.

La région de Wallonie a récemment lancé son programme « ERable » destinée à soutenir la recherche dans le domaine des sources d'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique. Dotée d'un budget de 10 milliards EUR, cette initiative encourage la coopération entre les universités régionales, les centres de recherche et les entreprises privées, en vue de trouver de nouvelles solutions énergétiques et de générer de nouveaux emplois dans la région. Les projets technologiques (les nouveaux moyens de production énergétique et la surveillance de la consommation énergétique) ne sont pas les seuls concernés. En effet, ce programme s'applique aussi aux initiatives non technologiques et vise à accroître l'acceptabilité sociale des systèmes énergétiques.

Enfin, certaines régions membres de l'ARE soulignent qu'il est essentiel que l'UE mette en place une action en vue de faciliter le transfert de technologie à grande échelle et de dynamiser les activités de recherche à l'échelle paneuropéenne. Elles sont convaincues qu'avec l'expansion du marché de l'UE, une coopération à grande échelle contribuera à accélérer le développement de nouvelles technologies énergétiques tout en diminuant leur coût de production. Cela devrait également calmer le débat sur les droits à la propriété intellectuelle qui constituent un obstacle majeur à la promotion des systèmes d'énergie écologique sur l'ensemble du territoire européen.

STIMULER LA DEMANDE EN INVESTISSEMENTS DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE

La disponibilité des ressources financières et le rendement des capitaux sur le long terme ne sont pas les seuls problèmes rencontrés en matière d'investissements dans le domaine de l'énergie. Les questions sociales et culturelles influent de façon conséquente sur la viabilité des projets liés aux énergies durables. Les obstacles humains doivent par conséquent être mieux compris et mieux intégrés au développement des politiques énergétiques régionales ainsi qu'aux plans d'investissement. Certaines régions membres de l'ARE présentent une grande variété de solutions destinées à instaurer une acceptabilité sociale sur la question des sources énergétiques alternatives et à convaincre les citoyens des avantages des nouvelles technologies énergétiques.

La région des Açores met par exemple de modestes mesures incitatives à la disposition des familles afin de les convaincre d'investir dans des capteurs solaires pour le chauffage de l'eau. Le canton de Fribourg offre quant à lui des audits énergétiques aux propriétaires de bâtiments. En complément de cette initiative, une campagne d'information du public tâche de convaincre les locataires de la nécessité d'effectuer une analyse de performance énergétique.

Cependant, la politique publique ne devrait pas se cantonner à convaincre les gens des bénéfices des sources énergétiques alternatives. Elle devrait également anticiper les problèmes susceptibles de résulter des préoccupations sociales. Le fait que les citoyens soient réfractaires aux énergies renouvelables risque de différer, voire d'empêcher certains projets et devrait par conséquent figurer parmi les préoccupations majeures des décideurs politiques et de la communauté des investisseurs. Les exemples de l'influence exercée par l'opinion publique sur les décisions ayant trait aux investissements en matière d'énergie abondent. Les régions des Abruzzes et la Styrie se sont heurtées à l'opposition du public lorsqu'elles ont décidé d'aménager de nouvelles zones pour le traitement des déchets et la production d'énergie à partir des déchets. Les autorités de Vienne ne reçurent l'autorisation de construire la centrale hydroélectrique qu'après que 78 % des citoyens eurent donné leur accord lors d'un référendum. Dans la région d'Abruzzes un plan d'installation de panneaux photovoltaïques sur des surfaces agricoles s'est heurté au mécontentement des agriculteurs locaux, ce qui a contraint les autorités régionales à entamer des négociations supplémentaires avec les propriétaires fonciers.

L'opposition du public pourrait être particulièrement farouche en ce qui concerne les plans régionaux de développement d'énergie éolienne. L'énergie éolienne figure parmi les énergies renouvelables dominantes en Europe. Ce marché est également l'un des plus avancés et connaît un développement rapide dans les régions. Pourtant, les éoliennes ont un certain impact sur l'environnement et leur construction fait systématiquement l'objet de vifs débats. Les plus fréquentes préoccupations à ce sujet portent sur le fait que les parcs à éoliennes défigurent le paysage, représentent une nuisance sonore et compromettent le tourisme ainsi que les prix de l'immobilier.

Le développement des installations éoliennes a posé bon nombre de problèmes aux régions des Abruzzes, de la Basse-Autriche, de la Basse-Silésie, de Flevoland, de Fribourg, de Valais, de Voïvodine et de Grande Pologne. En 2010, plusieurs communautés de la région de Grande Pologne ont manifesté publiquement contre la construction de parcs à éoliennes prévue dans la région.

Les régions des Pays-Bas font état de problèmes similaires. À ce jour, 95 % des énergies renouvelables de la région de Flevoland sont issues de l'éolien. La forte expansion de l'énergie éolienne a provoqué ce que beaucoup qualifient d'« enlaidissement » du paysage. C'est pour cette raison que la Députation permanente des États provinciaux a appelé en 2005 à un arrêt des constructions de turbines éoliennes et exigé le développement d'une nouvelle politique dans ce domaine. Cette politique est entrée en vigueur en 2006 avec le Plan écologique. Selon ce plan, le paysage ouvert doit être gardé en l'état en concentrant les turbines éoliennes sur un seul site et les turbines existantes doivent être remplacées par de nouveaux modèles. Les nouvelles turbines éoliennes ont été améliorées et possèdent désormais une plus grande capacité. Le nombre de turbines éoliennes devra être réduit de 50 % d'ici 2020. L'ensemble des nouveaux projets doit se conformer aux exigences en matière de capacité des turbines éoliennes.

Le projet DaWindSchi de la région de Styrie vise à développer l'énergie éolienne tout en répondant aux besoins des citoyens et du secteur de l'énergie. Dans les stations de ski de la région, de nouvelles turbines éoliennes vont être construites sur l'infrastructure existante. L'altitude à laquelle se situe cette région offre des conditions idéales de captation de l'énergie éolienne. L'approbation des citoyens est assurée étant donné que cette zone est déjà équipée de remontées mécaniques et de canons à neige. Par ailleurs, comme les précipitations de neige ne cessent de diminuer, de nouveaux canons vont être installés pour produire de la neige artificielle. Comme l'infrastructure sportive peut être combinée aux équipements énergétiques, l'énergie éolienne permet de préserver durablement les domaines skiables de la région.

Les premières éoliennes de la région des Abruzzes ont été installées au début des années 80. La région a donc une certaine expérience dans l'exploitation de l'énergie éolienne. Les anciennes turbines éoliennes ont récemment été remplacées par de nouvelles turbines de plus grande capacité, la tendance actuelle étant d'en réduire le nombre au profit d'une puissance accrue. Les projets éoliens sont surveillés par une agence régionale dénommée ARAEN. Avant même la construction des premières éoliennes dans la région, l'opinion publique sur ce projet était très négative. Les autorités régionales ont par conséquent fourni des efforts considérables pour convaincre les citoyens et les propriétaires fonciers des avantages de la production d'énergie éolienne. La région a publié des directives réglementant la situation géographique des projets éoliens de grande envergure. Ces directives identifient les zones sur lesquelles les turbines éoliennes peuvent être construites et fournissent des instructions garantissant un rapide processus d'évaluation de l'impact environnemental. Aujourd'hui, il est obligatoire de prendre en compte les aspects environnementaux lors de l'installation de nouvelles éoliennes, en termes de construction de l'installation (souterraine) destinée à accueillir les câbles, de déclassement et de mise en valeur des routes, et des surfaces destinées à accueillir les turbines éoliennes. La réglementation exige également de surveiller les flux d'oiseaux migrateurs afin d'éviter une augmentation de leur taux de mortalité.

Les régions tentent aussi de surmonter des problèmes liés à l'énergie éolienne en organisant des campagnes de sensibilisation dès les premières étapes des projets (Voïvodine, Abruzzes). Des débats ouverts sont régulièrement organisés avec les citoyens pour démystifier l'énergie éolienne.

COOPÉRATION ET TRAVAIL EN RÉSEAU – DES CONTACTS POUR DES CONTRATS

Il est crucial pour les régions de rassembler l'ensemble des acteurs de l'énergie afin d'augmenter l'investissement en matière d'énergie et d'amorcer la transition vers un nouveau paysage énergétique. Les législateurs, la communauté des affaires, la société civile, les faiseurs de décision, les médias et la communauté scientifique doivent travailler ensemble au développement de projets énergétiques ambitieux. Les politiques énergétiques régionales doivent absolument instaurer un vaste débat et appeler à un plus grand engagement et ce, dans l'ensemble des dimensions à prendre en compte dans les projets énergétiques : politique, environnementale, technique et commerciale.

La coopération entre autorités publiques et entrepreneurs du secteur privé est l'un des moyens les plus efficaces de faire progresser les technologies énergétiques et de puiser dans les investissements dédiés à l'énergie. Prenons par exemple la province de Flevoland, qui travaille étroitement avec les agriculteurs en les aidant à produire une énergie de haute qualité à partir de la biomasse. Elle encourage ainsi les agriculteurs à développer des cultures énergétiques et tente de les rassurer sur leurs craintes en les informant clairement sur les opportunités offertes par l'énergie biomasse et en mettant à leur disposition des mesures incitatives intéressantes. Étant correctement informés sur les moyens de produire une énergie biomasse durable et assurés qu'il existe bien un marché pour cette énergie, les agriculteurs sont moins susceptibles de cultiver une parcelle dont le rendement est incertain et qui pourrait détériorer leur terre.

Les réseaux public-privé du domaine de l'énergie peuvent également bénéficier de la participation des régions à différents salons. La province de Flevoland participe au Réseau nordique de développement des entreprises, une plate-forme visant à développer les affaires entre les pays du nord de l'Europe et les marchés florissant dans les pays en voie de développement. La province de Voïvodine participe chaque année au Salon de l'Énergie qui se tient à Arad (Roumanie) et organise régulièrement des séminaires particuliers et des salons de l'énergie à Novi Sad. La région de Grande Pologne participe à l'organisation d'un des plus grands salons professionnels dédié à la protection environnementale (le salon « Poleko »), qui se tient chaque année à Poznan. Cet événement rassemble les plus importants exposants de l'industrie, des experts en écologie réputés, mais aussi des fonctionnaires régionaux et municipaux. Le salon de Poleko couvre les secteurs suivants : l'eau et le traitement des eaux usées, les énergies renouvelables, le changement climatique, le traitement des déchets et le recyclage, la qualité de l'air, la mesure du bruit et le matériel de contrôle. La région de

Békés organise l'exposition Csaba EXPO qui invite les acteurs du secteur de l'énergie à présenter leurs dernières solutions technologiques et commerciales.

Les clusters devraient également jouer un rôle important de stimulant des investissements régionaux en matière d'énergie. La région d'Alba participe au projet « RenERg EuReg » dont l'objectif est d'augmenter la capacité des régions à organiser et utiliser les ressources locales et régionales d'énergies renouvelables pour un développement économique durable. L'objectif est de promouvoir l'innovation et les connections fortes entre les secteurs de la recherche et de l'industrie. Le consortium candidat est composé de deux clusters de recherche partenaires : la région de Brandenburg en Allemagne et la région Centru de Roumanie. Ce consortium rassemble les autorités locales et régionales, des instituts de recherche et des entreprises travaillant dans le domaine des énergies renouvelables. Ce projet développera un ensemble de travaux en vue de :

- Faire profiter les environnements des entreprises des avancées de la recherche
- Renforcer la capacité de recherche et d'innovation des acteurs régionaux ainsi que le transfert des technologies au profit du développement économique local
- Garantir l'intégration de la politique régionale de recherche et d'innovation aux autres politiques et programmes régionaux (comme par exemple le Plan de développement régional, ou encore le Plan d'action régionale pour la protection de l'environnement, etc.)
- Développer un cadre commun de transfert des connaissances et de coopération en matière de recherche afin d'augmenter la vitesse d'absorption des fonds nationaux et européens dédiés à l'innovation.

Les avantages que peuvent tirer les régions des clusters de l'énergie en termes de nouvelles solutions énergétiques et de création d'emplois sont énormes, comme le prouve un cluster autrichien. Le cluster Construction écologique de Basse-Autriche est un réseau composé de 178 partenaires régionaux : les entreprises les plus innovantes de Basse-Autriche, des autorités publiques, des institutions de R&D et des ONG dont les activités concernent l'ensemble des domaines de l'efficacité énergétique et des constructions durables, à savoir la rénovation, la gestion de l'énergie et l'utilisation de matériaux écologiques. Ce cluster emploie 9173 personnes et le chiffre d'affaires total des membres se monte à 3,425 millions EUR. La mission principale du cluster est de faciliter l'accès aux informations sur les bâtiments énergétiquement efficaces et de promouvoir les projets y afférant. Il contribue ainsi à améliorer les normes en matière de bâtiments passifs ou à faible consommation énergétique et à développer le marché des constructions à l'échelle régionale. La construction du Centre d'affaires de

Basse-Autriche fut l'une des plus grandes réussites de ce cluster. Il s'agit d'un complexe de bureaux énergétiquement passif situé au sud du quartier gouvernemental de St. Pölten et inauguré en février 2008.

Les clusters ne doivent cependant pas se limiter au développement de nouvelles solutions énergétiques. Ils doivent également préserver l'actuelle position dominante de l'industrie régionale de l'énergie sur le marché mondial. De par sa situation géographique, la faible profondeur de ses eaux, la disponibilité de ses ports et ses compétences avérées dans le domaine de l'ingénierie offshore, la région du Danemark-du-Sud rassemble toutes les conditions requises pour une utilisation optimale de l'énergie éolienne. C'est pourquoi cette région met de plus en plus l'accent sur le développement de l'énergie éolienne offshore, en vue d'atteindre les objectifs à long terme du pays dans le domaine des énergies renouvelables. Par ailleurs, les entreprises danoises représentent environ 90 % du marché mondial des turbines éoliennes offshore. La région a décidé de rejoindre le projet Cluster de l'énergie en vue de maintenir cette position de leader. Il s'agit d'un partenariat répondant aux défis majeurs de l'Europe du nord en matière de déploiement des technologies éoliennes offshore. L'objectif de ce projet est de développer une coopération transfrontalière en vue d'identifier les futurs marchés de l'énergie éolienne et de renforcer l'excellence régionale dans ce domaine.

Les régions travaillent également en étroite collaboration avec les municipalités pour accélérer l'investissement en matière d'écologie. L'engagement de la région de Basse-Autriche dans le programme « e5 » est particulièrement fort. Créée en 1998, cette initiative soutient les communautés désireuses de développer des politiques en matière d'énergies durables ou des plans de développement urbain, par le biais d'une utilisation rationnelle de l'énergie et d'une plus grande utilisation des énergies renouvelables. L'objectif du programme « e5 » est d'identifier le potentiel des communes en termes d'économie d'énergie, puis d'appliquer, documenter et évaluer des mesures d'économie d'énergie. Un programme d'action communale est développé et adopté chaque année. Tous les domaines liés aux politiques énergétiques des municipalités sont pris en compte, ou pour être plus précis l'aménagement du territoire, la construction, la mobilité, l'organisation interne, la communication et la coopération. Les structures pilotes internes destinées à diriger le programme ont été intégralement établies, dont l'ensemble des acteurs municipaux concernés : politiciens, administrateurs, citoyens et entreprises.

On attribue à chaque commune un certain nombre de « e » en fonction de leur efficacité énergétique. Plus ce nombre est élevé, au mieux les mesures en matière d'efficacité énergétique ont été intégrées à

la municipalité. Les meilleures communes peuvent obtenir jusqu'à 5 « e », ce qui correspond à 75 % des mesures énergétiques possibles.

L'outil le plus important de ce programme est le catalogue « e5 », un ensemble réglementé de 84 mesures possibles dans six domaines énergétiques. Il s'agit d'un outil d'évaluation utilisé lors du processus de consultation et d'audit. Ce catalogue décrit dans le détail chacune de ces mesures. Les communes progressent ainsi dans un grand nombre de domaines et passent du statut de commune « normale » à celui d'exemple en matière de bonnes pratiques pour les autres communes. Ce catalogue constitue également un document important pour l'équipe communale chargée de l'énergie. Elle peut en effet l'utiliser comme liste de contrôle pour les audits énergétiques. Chaque commune est confrontée à un gouffre entre les mesures qui pourraient être prises et celles qui sont finalement prises. Ce catalogue agit donc comme un catalyseur du progrès des communes, ou encore comme un guide accompagnant les communes vers un idéal énergétique.

Les municipalités peuvent tirer un grand nombre de bénéfices du programme « e5 ». Il les encourage en effet à déterminer les potentiels des municipalités et à définir des objectifs en matière d'énergie. Il aide également les décideurs politiques à mettre en place les actions adaptées à ces objectifs. Il procure les outils et les normes nécessaires à une meilleure application des projets et mesures et génère une concurrence positive entre les communes.

En ce qui concerne la coopération intra-régionale, les régions de Styrie et de Vienne soulignent l'importance des projets Interreg destinés à faciliter la coopération entre les municipalités et les régions sur les questions énergétiques. Dans le cadre d'un projet Interreg, la région de Vienne aide les municipalités de Breclav (CZ) et de Malacky (SK) à développer des systèmes municipaux performants dans le domaine de la surveillance énergétique.

Les cantons suisses de Berne et de Valais se sont engagés dans le programme « SwissEnergy » dont l'objectif est de promouvoir l'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergies renouvelables. Son atout majeur réside dans l'étroite coopération entre le gouvernement fédéral, les cantons et les municipalités, ainsi que de nombreux partenaires dans les domaines du commerce et de l'industrie, des organisations environnementales et de consommateurs, ou encore des agences publiques et privées.

Le concept de « bio-village » est développé et financé par le Land du Bade-Wurtemberg. Mauenheim est le premier village de la région à assurer sa complète autonomie en électricité et en eau grâce aux énergies renouvelables. Le réseau électrique local est alimenté par la combustion de biogaz dans une unité de cogénération et l'électricité produite par plusieurs centrales solaires. La centrale à biogaz

produit une énergie propre dépassant les besoins du village de presque 900 %. En plus des avantages écologiques, ce projet possède une grande valeur économique régionale. En effet, la vente du surplus d'énergie a considérablement accru le revenu de la commune. Mauenheim était en 2005 le seul bio-village du Bade-Wurtemberg mais beaucoup d'autres ont été créés depuis.

La région de Wallonie a créé les postes de conseillers en énergie dans les communes qui en ont fait la demande expresse. L'Assemblée de Voïvodine coopère étroitement et de manière intensive avec l'ensemble des municipalités en vue d'établir des systèmes de gestion énergétique. Ce projet est conduit en collaboration avec les experts de GTZ, le ministère de l'activité minière et de l'énergie et le secrétariat provincial de l'énergie. Il est financé par le Royaume de Norvège. 21 municipalités du comté d'Oppland coopèrent également dans les domaines des constructions à faible consommation énergétique, de l'éducation à l'énergie, du traitement des déchets, de la bioénergie et du chauffage urbain.

La région des Açores a lancé un projet avec le concours de Corvo, qui, avec ses 17 kilomètres carrés, est la plus petite et la plus septentrionale des îles de l'archipel. Cette initiative conjointe est destinée à remplacer le butane par l'énergie solaire. L'agence régionale de l'énergie d'Alba aide les autorités locales à obtenir des fonds de l'UE pour financer leurs projets énergétiques.

Les régions d'Alba, des Abruzzes et de Grande Pologne ont rejoint la Convention des Maires. Dans le cadre de cette initiative, les autorités régionales aident les municipalités à dresser leur Inventaire des Émissions de Référence et leurs Plans d'Action des Énergies Renouvelables (PAER) dans l'année suivant leur adhésion. Le Plan d'Action des Énergies Renouvelables est un document clé détaillant les moyens dont dispose le gouvernement local pour atteindre son objectif de réduction des émissions de CO2 d'ici 2020. Étant donné que les engagements de la Convention concernent la totalité de la zone urbaine, le PAER devrait inclure des actions concernant le secteur public et le secteur privé.

En principe, les PAER devraient intégrer des actions dans les secteurs suivants :

- L'environnement bâti : nouvelles constructions et rénovations importantes ;
- L'infrastructure municipale (chauffage urbain, éclairage public, réseaux intelligents, etc.) ;
- L'utilisation des sols et la planification urbaine ;
- Les sources d'énergies renouvelables décentralisées ;
- Les politiques de transport public/privé et la mobilité urbaine ;

- La participation citoyenne et plus globalement la participation de la société civile ;
- Les conduites éco-responsables des citoyens, consommateurs et entreprises.

La région du Danemark-du-Sud a rejoint le projet LoCaRe dont le but consiste à réduire les émissions de CO2 à l'échelle régionale et locale. L'objectif de ce projet est de développer des solutions décarbonnées dans les villes et régions, telles que des systèmes énergétiques locaux, le captage et stockage du CO2, les pratiques liées aux marchés publics, l'aménagement d'un territoire décarbonné et les campagnes de sensibilisation.

La région de Ruse ne possède actuellement aucun projet de coopération impliquant les municipalités, mais compte bien en développer dans un avenir proche. Les domaines couverts par ce type de projet seront : l'utilisation de la biomasse à des fins de production énergétique, le tourisme durable et énergétiquement efficace et la gestion de la valorisation énergétique des déchets.

Aujourd'hui, les agences locales et régionales de l'énergie créées par l'UE facilitent la coopération intra-régionale dans le domaine des énergies propres. Chaque année, de 40 à 60 autorités publiques se portent candidates pour la création d'une agence de l'énergie dans le cadre du programme « Énergie intelligente Europe ». Cette forte demande est bien évidemment le reflet d'un grand besoin. Le rôle que jouent ces agences dans la mutation du paysage énergétique européen est d'une importance capitale. En premier lieu, elles procurent assistance, conseils et informations sur les technologies, ainsi que sur les programmes et possibilités de financement en matière d'énergie. Elles supervisent également l'application des lois de l'UE et fixent les normes énergétiques locales. Elles contribuent ainsi à l'intégration de la politique énergétique européenne au niveau régional, ainsi qu'à son adoption et sa traduction dans des contextes locaux spécifiques. Enfin, les agences locales et régionales de l'énergie rassemblent les acteurs intéressés par la question énergétique en vue d'initier et de piloter des projets innovants dans ce domaine. Intégrées à des stratégies régionales à long terme, ces agences sont susceptibles de jouer le rôle d'intermédiaires entre les entreprises privées et les autorités locales. En effet, leur statut de partenaire indépendant leur permet de gagner la confiance des uns et des autres. De cette manière, elles incitent au développement de nouveaux marchés régionaux dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

Dans la majorité des cas, ces agences tirent la plus grande partie de leurs revenus des fonds européens, nationaux, régionaux et locaux. Quant aux premières agences créées dans le cadre du programme « Énergie intelligente Europe », l'aide financière de l'UE représente 75 % de leur budget.

L'accord signé par les agences et ce programme prévoit de prolonger son leur fonctionnement sur une durée de 5 ans au-delà de son terme. Selon ce contrat, les autorités publiques devront aider les agences à trouver d'autres sources de financement pour remplacer l'aide financière de l'UE. L'idée est qu'avec l'augmentation du portefeuille des activités et des services fournis par les agences, les revenus issus de la vente de biens et de services se substitueront doucement aux fonds publics. Comme le fait remarquer la région de Prahova, la plupart des agences éprouveront cependant des difficultés à financer leurs opérations via leurs activités commerciales. On attend donc de l'UE qu'elle prolonge son soutien financier au-delà du cycle de vie du programme, ou qu'elle facilite l'instauration de partenariats avec des organisations susceptibles de fournir une contribution financière supplémentaire.

CONCLUSIONS

La Commission européenne a publié en 2010 sa nouvelle stratégie énergétique pour 2020, appelant à un investissement pour un montant d'environ 1 000 milliards EUR afin de satisfaire durablement aux besoins énergétiques. Ce document stipule que : « Des changements structurels dans l'approvisionnement en énergie, résultant en partie de modifications de la production indigène, obligent les économies européennes à effectuer un choix parmi les modes de production et des infrastructures énergétiques. Ces choix auront des conséquences sur les 30 prochaines années et même au-delà. Afin de permettre ces choix, (la Commission européenne) en appelle expressément à l'instauration d'un cadre politique ambitieux. Les répercussions sur la société seraient incommensurables en termes de coûts à long terme et de sécurité si ces décisions venaient à être différées. » L'Europe semble sur le point de prendre une nouvelle et passionnante direction, celle d'un avenir dessiné par les énergies renouvelables. La croissance écologique semble être une voie d'avenir. Dans les prochaines décennies, notre génération sera témoin d'un changement radical dans notre manière de répondre aux défis énergétiques et de diriger nos entreprises, ce qui entraînera une profonde mutation de nos économies et de nos sociétés.

La croissance verte représente peut-être une avancée, mais le chemin qui nous reste à parcourir est encore long. Nous devons impliquer tous les niveaux de gouvernance dans cette vision d'avenir si nous voulons la concrétiser. Nous devons augmenter l'investissement dans le domaine des technologies de pointe et développer de nouveaux partenariats entre les différents niveaux et acteurs afin d'améliorer nos résultats économiques et environnementaux.

La croissance verte a beau être une avancée, il n'en reste pas moins que les problèmes demeurent. Comment dynamiser l'investissement en matière d'énergie ? D'où viendra l'argent ? Les fonds structurels et autres programmes de l'UE seront-ils suffisants pour stimuler la demande en produits, services et technologies écologiques ? Quelles sources alternatives d'énergie devons-nous adopter en remplacement des combustibles fossiles nuisibles ? Comment surmonter les obstacles aux investissements privés et publics ? On attend principalement des régions qu'elles répondent à ces questions et qu'elles dressent le profil énergétique de l'Europe à venir. C'est aux régions que reviendra la tâche de faire de nos communes des endroits vivables et d'aider les entreprises à tirer profit des possibilités écologiques.

Nous devrions néanmoins garder à l'esprit que la croissance verte n'est pas une utopie dictée par les stratégies et réglementations de l'UE. Au contraire, elle représente un impératif pour l'ensemble de nos territoires. Les politiques à dimension écologique sont susceptibles de débloquent de nouveaux financements, qui à leur tour créeront des emplois, dynamiseront le développement économique et par conséquent, rendront nos régions plus attractives. Les autorités sub-nationales le savent pertinemment et font déjà preuve d'excellence en matière de changements durables. Les régions montrent clairement qu'elles ne sont pas prêtes à fournir des efforts pour une prospérité à court terme et donc superficielle. En mettant en place des stratégies politiques à long terme visant à encourager l'investissement concret de projets en matière d'énergies propres, elles cherchent à éviter des problèmes tels que la division de la gouvernance, des délais politiques trop courts et les incessantes interruptions de financements en matière d'énergie. Les audits énergétiques par les pairs mis en place, avec succès, par l'ARE ces dernières années ont contribué au développement de ces stratégies à travers toute l'Europe.

Des instruments financiers et non financiers viennent compléter le fort engagement des régions dans les investissements en matière d'énergies vertes. 68 % des régions qui ont participé au sondage de l'ARE appliquent déjà des critères écologiques à leurs plans de passation de marchés publics. Les contrats de performance énergétique, les accords sectoriels volontaires et les certificats verts sont soutenus par des politiques efficaces de R&D et sont couramment utilisés par les régions pour déclencher des réformes en matière d'énergies vertes. Par ailleurs, les régions ont tiré parti de la crise économique et financière pour développer des programmes de relance des énergies propres. Elles font également pression en faveur de la libéralisation des marchés énergétiques européens.

Par ailleurs, les régions bâtissent des réseaux de coopération sur les questions énergétiques transfrontalières en vue de relever les défis énergétiques. Les clusters de l'énergie qui voient le jour sur l'ensemble du territoire européen constituent des plates-formes coopératives facilitant la promotion de l'innovation entrepreneuriale dans le domaine des énergies vertes. La coopération avec les municipalités a également été développée à travers l'Europe en vue de répondre au problème des émissions de gaz à effet de serre, dont la majeure partie provient directement de la production et de la consommation énergétiques de nos villes. Ces dernières années, un grand nombre de régions européennes ont développé des programmes de communes durables soutenus par des plans de label énergétique.

Les régions d'Europe doivent reconnaître que les régimes d'aide de l'UE jouent un rôle important pour attirer de nouveaux fonds privés comme publics. 75 % des régions qui ont participé au sondage de

l'ARE affirment utiliser ces fonds pour garantir le développement de sources énergétiques moins coûteuses, plus propres et plus fiables. Elles signalent néanmoins une multitude d'obstacles les empêchant d'utiliser cet argent plus efficacement. Seuls 54 % des régions considèrent les informations sur les fonds de l'UE « compréhensibles » et faciles d'accès, alors que 14 % d'entre elles pensent qu'elles sont incompréhensibles et difficiles à trouver. Parmi les autres facteurs empêchant une bonne utilisation des fonds structurels, les plus cités sont : la complexité des procédures administratives, l'opacité du processus d'évaluation et de sélection, l'urgence des délais pour les candidatures et un règlement strict en matière de cofinancement.

Le sondage montre également que la communication sur le sujet des instruments d'ingénierie financière tels qu'Elena, Jaspers et Jessica devraient être améliorés. Ces programmes de financement peuvent augmenter la demande en fonds structurels et dynamiser l'investissement local en matière d'énergies renouvelables. Dans l'ensemble, ils restent pourtant méconnus des régions et leurs exigences techniques sont très élevées.

Les projets écologiques pourraient également bénéficier d'un remaniement de la demande énergétique. L'acceptabilité sociale en est un facteur crucial, qui déterminera la réussite des projets énergétiques. Notre rapport montre bien l'extraordinaire capacité qu'ont les régions européennes à convaincre leurs citoyens des bénéfices des énergies vertes et à définir de nouveaux contextes sociaux offrant de grandes possibilités de changement. Il suffit pour cela de renoncer à l'obsolète « statu quo » énergétique. Il est essentiel de connaître le potentiel financier du domaine de l'énergie, c'est pourquoi les régions ont également mis en place des programmes efficaces d'information destinés à familiariser les citoyens et les investisseurs aux défis énergétiques et aux possibilités de financement. Par ailleurs, elles organisent et participent à des salons internationaux pour les particuliers, en vue d'attirer dans leur territoire les capitaux d'entreprises écologiques. Enfin, elles apportent un souffle nouveau aux campagnes de sensibilisation à l'énergie afin de casser les idées reçues sur ce thème.

Dans l'ensemble, on peut considérer les actions entreprises par les régions sur leur territoire comme des succès au vu de la crise énergétique sans précédent que nous traversons, à savoir l'amenuisement des ressources en combustibles fossiles, le risque de précarité énergétique et le changement climatique. Leur expérience en matière d'exploitation du potentiel écologique et d'accélération de la transition économique est considérable. Alors que les nations peinent à relever ces défis, la coopération entre les régions et les entreprises s'avère être efficace. Les régions tiennent leurs promesses et sont le moteur d'une croissance intelligente. Voilà pourquoi l'Europe devrait s'inspirer de leur exemple.